

NOUVELLES MESURES

Lundi 18 mai - Dé-confinement : 70% de la population est désormais en Phase I du « Plan de transition vers la nouvelle normalité » dès ce lundi 18 mai. La Communauté de Madrid, l'aire métropolitaine de Barcelone et certaines parties de Castille-et-León restent toujours en Phase 0, sous des conditions moins contraignantes qu'auparavant. Les îles de Formentera aux Baléares et d'El Hierro, La Gomera et La Graciosa aux Canaries, qui avaient commencé le dé-confinement directement en Phase I, passent en Phase II.

Les principaux changements concernant la Phase 0 sont les suivants (liste non exhaustive, le détail peut être consulté sur le Boletín Oficial del Estado) :

- **Commerce** : les établissements de moins de 400 m² ou ceux limitant l'espace accessible aux clients à cette surface sont autorisés à ouvrir sans rendez-vous préalable ni prise en charge individuelle, comme exigé en Phase 0, avec une occupation maximale de 30% et en respectant les distances de sécurité. Les concessionnaires de voitures, les centres d'inspection technique des véhicules et les centres de jardinerie de plus de 400 m² pourront également rouvrir avec un système de rendez-vous. Les marchés à l'air libre pourront ouvrir avec 25% des vendeurs habituels et un tiers de la capacité maximale d'accueil (accord de la mairie nécessaire).
- **Éducation** : ouverture des écoles et universités uniquement pour le personnel administratif et pour la désinfection et préparation des locaux.
- **Culture** : ouverture des bibliothèques et des musées à 30% de la capacité maximale.
- **Lieux de culte** : ouverture des lieux de culte à 1/3 de leur capacité maximale. Les veillées et les enterrements sont autorisés avec 10 personnes maximum.
- **Sports** : ouverture des centres de haut niveau et autorisation des entraînements pour les ligues professionnelles. Les salles de sport et les installations sportives devront rester fermées.
- **Mobilité** : toujours limitée à la municipalité. Les horaires autorisés de sortie de domicile concernent désormais uniquement les promenades et les pratiques sportives individuelles et non-professionnelles. Ainsi, toute personne pourra se déplacer hors de son domicile à toute heure pour réaliser les autres activités autorisées.
- **Les réunions de 10 personnes, l'ouverture des terrasses des bars et des restaurants et l'ouverture des hôtels et des établissements touristiques restent interdits.**

Mardi 19 mai et mesures à venir - Le Conseil des Ministres a approuvé ce 19 mai une demande de nouvelle prorogation de l'état d'alerte jusqu'au 7 juin, soit 15 jours supplémentaires, qui sera examinée par le Congrès des députés le mercredi 20 mai.

Le gouvernement a également approuvé une nouvelle tranche de 20 Md € de la ligne de garanties publiques de l'ICO (Instituto de Crédito Oficial) pour les prêts destinés à soutenir la trésorerie des entreprises. Il s'agit de la 4^{ème} tranche approuvée par le gouvernement, soit 84,5 sur les 100 Md € annoncés par le gouvernement au début de la crise, elle sera destinée aux PME et indépendants.

Un nouvel arrêté sera publié le 20 mai et instaurera **l'obligation de porter un masque dans les espaces fermés et sur la voie publique, si la distance de sécurité de 2 mètres est impossible à respecter.**

Faits marquants récents

Quatorzaine : les équipes dites de « Santé étrangère » ont commencé le vendredi 15 mai les contrôles sanitaires dans les ports et les aéroports espagnols pour les personnes provenant de l'étranger, dans le cadre des mesures de quatorzaine annoncées le mardi 12 mai par le gouvernement espagnol. Cette quatorzaine se traduit notamment par une prise de température des passagers, et une fiche doit être remplie (avec contact et lieu de séjour, à des fins de suivi sanitaire).

De plus, le gouvernement espagnol a prorogé [la fermeture de ses frontières](#) – dans les conditions actuelles – jusqu’au 15 juin. Par ailleurs, le Ministère des Transports a publié [un ordre ministériel restreignant l’entrée en Espagne des avions et des bateaux de passagers à un certain nombre d’aéroports](#) (Madrid-Barajas, Barcelone-El Prat, Grande Canarie, Malaga, Palma de Majorque, Séville, Minorque, Ibiza, Lanzarote-César Manrique, Fuerteventura, Tenerife Sur, Alicante-Elche et Valence) **et de ports** (Barcelone, Bilbao, Las Palmas de Grande Canarie, Malaga, Palma de Majorque, Tenerife, Valence et Vigo) **spécifiques, cette liste est évolutive.**

La Communauté de Madrid a lancé en fin de semaine dernière un plan de soutien de 25 M € pour promouvoir le recrutement des travailleurs affectés par la crise. En effet, 41 263 nouveaux chômeurs ont été comptabilisés dans la région, pour un total de plus de 405 000 personnes dans cette situation. Le plan « Madrid emplea », encore en attente d’approbation par l’exécutif régional, vise le recrutement de travailleurs ayant perdu leur emploi en raison de la crise ou ayant été touchés par le chômage partiel, par suspension du contrat ou réduction de la journée du travail. Les recruteurs seraient principalement les PME et les indépendants, qui devront garantir des contrats d’au moins 12 mois pour pouvoir bénéficier du plan. Le plan sera divisé en 6 lignes de soutien :

- 1^{ère} ligne (6 M €) pour **encourager la signature de nouveaux contrats à durée indéterminée** : subventions d’entre 5 000 et 7 500 €
- 2^{ème} ligne (6 M €) pour **encourager la réincorporation des travailleurs affectés par une suspension de contrat financée par le chômage technique** : subventions de 3 000 €
- 3^{ème} ligne (2 M €) pour **encourager la récupération des heures perdues dans le cadre d’une réduction de la journée de travail** : subventions de 2 000 € en moyenne pour maintenir les contrats à durée indéterminée
- 4^{ème} ligne (5 M €) pour **encourager le recrutement des jeunes licenciés pendant la crise** : subventions d’entre 3 440 et 6 000 € selon le type de contrat signé (stable, en stage ou en formation).
- 5^{ème} ligne (3 M €) pour **encourager l’embauche avec contrat à durée indéterminée de travailleurs de plus de 50 ans** : subventions de 3 500 €
- 6^{ème} ligne (3 M € extensible à 5 M €) pour **encourager la transformation des contrats à durée indéterminée à temps partiel en contrats à durée indéterminée à temps plein** : subventions allant jusqu’à 3 000 €

ANALYSES MACROECONOMIQUES

FUNCAS

[Le panel FUNCAS](#) prévoit une chute du PIB de 9,5% en 2020 et une reprise de 6,1% en 2021. Selon les 18 analystes consultés, le choc économique serait concentré sur le 2^{ème} trimestre 2020 avec un recul du PIB de 13,4%, qui serait suivi d’une reprise progressive au T3 (+9,4%) et au T4 (+3,6%) 2020 qui se maintiendrait tout au long de 2021 grâce à une reprise de la demande nationale (+5,4%) et à l’apport du secteur extérieur (+0,7%). En 2020, la crise aura également un impact considérable sur l’emploi, avec une hausse du taux de chômage jusqu’à 20,2%, et sur les finances publiques, avec un déficit de 10,8% du PIB.

BANQUE D’ESPAGNE

La Banque d’Espagne anticipe un recul du PIB compris entre 9,5% et 12,4% en 2020. Lors de son audition par la commission des affaires économiques du Congrès des Députés, le Gouverneur de la Banque d’Espagne, Pablo Hernández de Cos, a indiqué que le scénario le plus optimiste des prévisions du 20/04 qui était basé sur un confinement de 8 semaines et une perte non significative d’entreprises et d’emplois doit dorénavant être écarté. Ainsi, l’Espagne se retrouverait désormais entre le scénario intermédiaire (-9,5% en 2020 / +6,1% en 2021) et le scénario pessimiste (-12,4% en 2020 / +8,5% en 2021) qui intègrent la destruction d’une

proportion importante d'entreprises en raison de problèmes de liquidité et de solvabilité et un confinement pouvant durer jusqu'à 12 semaines.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par: Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón,
Ainhoa San Martín, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.